



Concours interne de major de sapeurs-pompiers professionnels Annales 2002



Résumé de texte

Durée 4 heures - coefficient 3

Sujet et corrigé

CONCOURS INTERNE DE MAJOR DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

*Lundi 16 décembre 2002
de 14 h 00 à 18 h 00*

DEUXIEME EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Résumé de texte

(durée 4 heures - coefficient 3)

Règles à respecter et recommandations

On comptera comme mot toute lettre ou groupe de lettres possédant par elle(s) même(s) une signification dans la langue française. Par exemple :

C'est-à-dire..... 4 mots
L'..... 1 mot
Aujourd'hui..... 1 mot

La reprise sur la copie du titre n'entre pas dans le décompte des mots.

Il sera tenu compte dans la notation de la présentation générale, de la rigueur apportée à la syntaxe, à l'orthographe, mais aussi de la précision de l'expression et de la clarté de la composition.

N.B. - Ce document comporte 5 pages (dont la page de garde et la page contenant le travail demandé).
Le barème figure à la dernière page de ce document.

L'évolution récente des risques alimentaires et de la société

Depuis le début des années quatre-vingt, plusieurs crises sanitaires sont apparues (ESB¹, listériose, dioxine, etc.) qui mettent en cause certaines formes de production destinées à l'alimentation. A cette occasion, l'expertise scientifique et la décision publique même se trouvent remises en question, dans la mesure où les phénomènes en cause semblent, aux yeux d'une partie au moins de l'opinion publique, avoir été sous-estimés par les acteurs concernés. Ces crises sont la résultante de changements importants : en même temps que les conditions de la production alimentaire se transformaient profondément, la place de la science dans la société évoluait également, et des décalages apparaissaient qui conduisent aujourd'hui à des réformes profondes dans la gestion des risques.

En un demi-siècle, les marchés alimentaires sont passés d'une dimension locale ou régionale à une dimension internationale, provoquant une distanciation du consommateur par rapport au producteur. L'alimentation, de rurale, produite, préparée et consommée au niveau familial, est passée à une alimentation urbaine, préparée industriellement par des fabricants multiples et dispersés dans le monde. La conséquence en est que le risque alimentaire, de volontaire, connu et à conséquences immédiates et limitées géographiquement dans l'alimentation traditionnelle, est devenu subi, inconnu, porteur de menaces différées et pouvant atteindre un grand nombre de personnes en des lieux très éloignés. Une des raisons importantes de ces transformations est la concentration qui s'est opérée à tous les niveaux du système agroalimentaire, du développement de la restauration collective et de la grande distribution. L'acceptabilité du risque s'en est trouvée dégradée.

Dans le domaine scientifique, l'avancée très rapide des connaissances, notamment génétiques, a des applications techniques dans le secteur alimentaire. Dans certains cas, comme celui des OGM par exemple, l'avancée de la recherche sur les effets des produits nouveaux peut avoir des difficultés à suivre le rythme des innovations. De ce fait, on voit se multiplier les situations d'incertitudes et les controverses scientifiques qui posent des problèmes dans l'évaluation des risques. Cette situation a pour effet de remettre en question l'image d'une science consensuelle et certaine sur laquelle les décideurs pouvaient s'appuyer jusque-là pour gérer les risques.

La société elle-même a évolué dans la même période. Les consommateurs veulent rester maîtres de leur choix. Face au grand nombre d'aliments qui leur sont offerts aujourd'hui, ils fondent leurs comportements d'achat sur des argumentations de plus en plus informées et sur l'analyse de leur propre intérêt. Désarmés face à des problématiques complexes qui leur sont mal expliquées et qu'ils appréhendent parfois mal, ils expriment fortement leur méfiance face aux débats et controverses entre scientifiques et à l'égard des décisions prises. Cela se traduit par des jugements sans appel, comme l'illustrent le blocage du débat sur les OGM et la baisse de consommation de la viande bovine.

(1) *Encéphalopathie spongiforme bovine.*

En matière d'évaluation des risques, on observe aujourd'hui un décalage entre le modèle « standard » quantitatif appliqué par les scientifiques et les critères plus qualitatifs auxquels se réfère le public. Celui-ci s'intéresse en effet plus à la nature des conséquences des risques qu'à leur probabilité et il accorde une importance particulière aux circonstances qui entourent l'exposition aux risques et aux types de personnes concernées. Cette situation a conduit dans le domaine alimentaire à un nouveau régime de la gestion des risques.

Jusqu'à une époque récente, la gestion des risques alimentaires se référait à un modèle « standard », élaboré au fil des décennies pour traiter divers risques technologiques. Ce modèle avait les deux caractéristiques principales suivantes. D'une part, il était fondé sur des justifications essentiellement scientifiques et la figure de l'expert était celle de « conseiller du Prince ». D'autre part, il n'existait pas de séparation nette entre expertise et décision, ni d'ailleurs de transparence dans la mesure où les citoyens n'étaient censés intervenir que comme « récepteurs » d'information. De ce fait, il y avait menace permanente de capture de l'expertise par la décision administrative.

Face aux transformations décrites plus haut dans le secteur alimentaire, ce modèle évolue aujourd'hui vers un nouveau régime qui se caractérise par l'introduction des principes d'indépendance et de transparence, par une organisation de l'expertise en comités, par la séparation nette entre l'évaluation scientifique des risques et la gestion des risques, et enfin par la traçabilité et la vigilance.

A l'instar d'une bonne application du principe de précaution, ce nouveau modèle distingue nettement trois activités qui sont toutes affectées par des changements profonds : l'évaluation des risques fondée sur des connaissances scientifiques, la gestion des risques s'appuyant sur des données technico-économiques et la communication et l'information du public.

L'évaluation des risques répond à quatre préoccupations essentielles :

- identifier les problèmes potentiels : telle substance chimique, par exemple un additif, est-elle cancérigène ? ;
- déterminer la fonction dose-effet : existe-t-il un effet de seuil ? Quelle est la dose quotidienne tolérable par l'organisme humain pour tel ou tel polluant ou toxique ? ;
- estimer l'exposition des individus au risque considéré ;
- qualifier les résultats : compte tenu de l'analyse dose-effet et de l'exposition, doit-on considérer par exemple que telle substance a ou s'avérera avoir des effets cancérigènes ?

La gestion des risques, quant à elle, utilise ces connaissances dans le cadre des décisions publiques. Elle intègre également d'autres considérations de nature sociale ou politique. Ainsi, les gouvernants sont conduits à apprécier le niveau de risque socialement acceptable, à construire des scénarios d'action, à évaluer le coût des mesures qu'ils envisagent. Ils doivent se demander si les mesures qu'ils projettent sont applicables et si, en prévenant des risques, elles n'en induisent pas d'autres.

Le modèle « nouveau régime » s'appuie notamment sur une *communication* élargie. Il est basé sur un échange interactif d'informations et d'avis sur les dangers et les risques, sur leur perception par les populations exposées. Tous les acteurs concernés y participent : les responsables de l'évaluation des risques et de la gestion des risques, les consommateurs, les entreprises du secteur agroalimentaire, les milieux universitaires et les autres personnes intéressées. Il comporte nécessairement l'explication des résultats de l'évaluation des risques et des fondements des décisions prises en matière de gestion des risques.

Le « nouveau régime » se traduit enfin par une démarche structurée de *vigilance*. Quatre changements importants caractérisent cette nouvelle démarche :

- l'importance accordée aux dispositifs de surveillance : renforcement des réseaux de surveillance épidémiologiques, création de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) et de l'Agence française de sécurité sanitaire pour les aliments (AFSSA) chargée spécifiquement de l'évaluation des risques alimentaires ;
- la mise en place d'outils de traçabilité ;
- la mise à disposition des sources d'information (Internet) aussi complètes que possible pour répondre aux besoins du public et au principe de transparence ;
- la reconnaissance du rôle joué par les médias.

Ce renforcement de la vigilance a conduit à des paradoxes : la vigilance diminue le risque mais augmente sa visibilité, ce qui peut au moins dans les débuts, créer des crises alors qu'on aspire à les prévenir. Elle peut également multiplier les alertes, au risque de dépasser les capacités de gestion des nouveaux organismes mis en place.

Au yeux du public, la surveillance systématique et la traçabilité la plus complète possible garantissent que le discours tenu par les pouvoirs publics se traduit dans les faits, et que l'on peut rapidement porter remède à des dommages imprévus.

Non seulement les modalités de la prévention des risques ne peuvent pas rester les mêmes, mais encore le niveau auquel elle s'exerce ne peut rester le même. En définitive, on se trouve confronté à un changement majeur : la gestion des risques alimentaires par les pouvoirs publics ne peut plus se traiter ponctuellement et nécessite une approche globale intégrant le choix des modes de production alimentaires, et du même coup le choix des modes d'incitations publiques au niveau agricole.

Commissariat Général du Plan
La décision publique face aux risques
Rapport du séminaire « Risques »
La Documentation française, 2002

Résumé – Question

Présentation, orthographe (sur 2 points)

Résumé (sur 10 points)

Veillez résumer le texte joint en 300 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins sera accordée. Vous indiquerez le total des mots à la fin du résumé.

Question (sur 8 points)

Plusieurs crises sanitaires récentes ont entamé la confiance du public face aux débats et controverses entre scientifiques et à l'égard des décisions prises. Dans la perspective d'une nouvelle gestion des risques alimentaires, quel peut être, selon vous, le rôle des médias pour contribuer à restaurer cette confiance ?

Propositions pour un corrigé MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

Résumé :

Plusieurs crises sanitaires récentes mettent en cause certaines formes de production alimentaire et conduisent à reconsidérer l'expertise scientifique et la décision publique. Elles résultent de profondes transformations.

L'extension des marchés alimentaires et le passage à une nourriture industrielle ont donné au risque alimentaire une forme et une portée nouvelles qui s'expliquent par des phénomènes de concentration et ont pour conséquence une acceptabilité diminuée du risque.

Le décalage entre applications techniques des connaissances scientifiques au secteur alimentaire et recherche sur les effets crée des polémiques gênantes dans l'évaluation des risques et prive la gestion des risques du recours à la certitude scientifique.

L'évolution de la société entraîne que les consommateurs fixent leurs décisions d'achat sur une argumentation renforcée et sur l'analyse de leur intérêt. Démunis face à des problèmes qu'ils cernent difficilement, ils traduisent leur méfiance par des jugements définitifs.

L'écart entre modèle « standard » quantitatif d'évaluation des risques par les scientifiques et critères qualitatifs du public a mené à un nouveau régime de la gestion des risques.

Le modèle « standard » de gestion antérieur, établi sur des critères scientifiques, ne dissociait pas expertise et décision, et ignorait la transparence. Son évolution récente intègre indépendance et transparence, réorganisation de l'expertise, séparation entre évaluation et gestion des risques, traçabilité et vigilance. Trois activités ressortent : l'évaluation des risques, répondant à des préoccupations scientifiques ; la gestion des risques intégrant des connaissances scientifiques et des considérations sociales et politiques ; une communication établie sur l'échange entre les parties concernées et l'explication, ainsi qu'une démarche de vigilance s'appuyant sur une surveillance et une information renforcées.

Bien que pouvant conduire à des situations paradoxales, une vigilance accrue offre des assurances au public. La prévention des risques ne peut donc demeurer en l'état actuel. On est face à un changement majeur : le passage obligé d'une gestion des risques alimentaires ponctuelle à une approche globale impliquant divers choix. (324 mots)

Question (quelques axes de réflexion pour le commentaire) :

- le contexte :

- exemples de crises sanitaires : 1996, crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine; 1999, crise de la dioxine, affaire Coca-Cola, boues d'épuration et cas de listériose dus à des fromages et à des produits de charcuterie.

- médias : « ensemble des supports de diffusion massive de l'information » (dict. Robert). Tous ces événements ont eu un fort retentissement médiatique, indépendamment des risques potentiels encourus par les consommateurs.

- la méfiance des consommateurs : s'explique par le fait qu'ils se heurtent à des problématiques complexes qu'ils ne maîtrisent pas, et qu'ils n'ont pas de certitudes sur les risques qu'ils encourent ; est d'autant plus grande que la distance qui les sépare des producteurs n'a cessé de croître et que les réalités contemporaines de l'industrie agroalimentaire sont éloignées des images rassurantes du passé ; se traduit par le refus de subir les conséquences de pratiques et d'erreurs commises et de consommer certains produits.

- le rôle susceptible d'être joué par les médias pour restaurer la confiance : ne pas dramatiser l'inquiétude en cédant à la recherche de l'instantané, l'image choc, l'émotion brute ; donner une information ouverte sans rétention ni culture du secret ; permettre la représentation de l'état des savoirs sur les phénomènes et les problèmes ; permettre l'acquisition d'une capacité critique face à la mise en circulation des informations ; favoriser le retour d'informations de la part du public...

- les modalités de transmission de l'information : diffuser des messages clairs et structurés modérant l'utilisation du langage technique ; exploiter le support de l'image ; présenter et expliquer les chiffres ; donner la parole aux experts...